**37ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(18-29 janvier 2021)**

**Sao Tome et Principe**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mercredi 27 janvier 2021 (après-midi)

Merci, Madame la Présidente.

La France remercie la délégation de Sao Tomé et Principe pour la présentation de son rapport.

La France salue les progrès de Sao Tomé et Principe en matière de respect des droits de l’enfant et la ratification de plusieurs conventions internationales et l’invite à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

1- Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, le protocole facultatif à la Convention contre la torture et les Protocoles facultatifs à la Convention relative aux droits de l'enfant ;

2- Ratifier le Statut de Rome de la Cour pénale internationale ;

3- Etablir une institution nationale des droits de l’Homme conforme aux principes de Paris ;

4- Garantir l’accès des femmes et des filles aux droits et à la santé sexuels et reproductifs et à une éducation complète à la sexualité ainsi que lutter efficacement contre les violences domestiques ;

4- Protéger les femmes et les enfants de la traite des êtres humains à des fins d’exploitation sexuelle et par le travail ;

5- Poursuivre les efforts en matière de lutte contre les discriminations à l’encontre des personnes LGBTI.

La France souhaite plein succès à Sao Tomé et Principe pour son examen./.

Je vous remercie./.